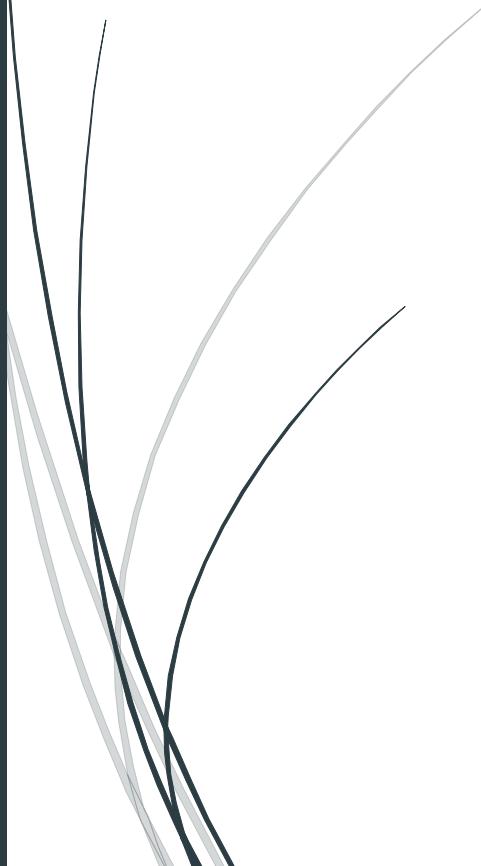




14/01/2026

# Conférence de presse



Fédération des Syndicats Chrétiens des Services Publics Luxembourg



**Vous imaginez un monde où ce serait chacun pour soi ?**

**Un monde où l'intérêt général ne serait pas pris en compte dans notre Province ?**

**NOUS PAS !**

Bonjour,

Bienvenue et merci d'avoir répondu présents à cette conférence de presse de la FSCSP Luxembourg : les 3 centrales de la CSC qui œuvrent pour le secteur public :

1. La CSC services publics compétente pour :
  - Les administrations locales et régionales : communes, CPAS, province, intercommunales, Chapitres 12 : CPAS qui s'associent pour une gestion commune : maison de repos : ex : Neufchâteau et Amonines ;
  - Le secteur des administrations du Fédéral, de la Communauté et des Régions ;
  - Le secteur transport : autobus qui roulent sur les lignes publiques : TEC et Kéolis ;
  - Le secteur des corps spéciaux : la police, les pompiers et les militaires.
2. La CSC enseignement compétente pour :
  - L'enseignement libre subventionné et l'enseignement officiel subventionné dont le communal et le provincial.
3. TRANSCOM compétent pour :
  - Les entreprises publiques autonomes : la Poste, la SNCB, Proximus, le secteur culturel, le secteur maritime, le secteur aérien ...

Nos 3 centrales – la FSCSP Luxembourg a décidé de mener une campagne pour mettre en avant les services publics : « services publics indispensables », dont vous pouvez voir quelques visuels.

Nous avions initialement prévu d'organiser cette conférence en présence du collège provincial. Au vu de l'actualité, le collège a préféré postposer cette activité ...

Nous avons jugé nécessaire de maintenir.

Pourquoi ? Justement, nous estimons que l'institution remplit un rôle de fédérateur au sein de notre province. Si le « consensus luxembourgeois » institutionnalisé tel que les plus anciens ont pu le connaître, l'institution provinciale et ses instances est

bien un endroit où peut trouver des positions communes pour l'ensemble de notre territoire.

Quelques chiffres (qui datent de 2016) :

• ALR	6.120
• Province de Luxembourg	987
• Vivalia	3.538
• Zone de secours	700
• IDELUX	500
• Zones de police	803
• Communauté française	1.768
• Secteur fédéral	1.654
• Armée	2.000
• Finances	480
• Région wallonne	1.229
 TOTAL	 19.979

Sur les 75.464 emplois dans la province en 2016, on en compte 20.000 dans le secteur public, soit environ 26 % !!!

---

## *Partie Services publics: Dominique WILKIN*

---

Nous avons pu lire le dossier de l'Avenir du Luxembourg sur la suppression de l'institution provinciale.

Je ne vais certes pas le résumer, mais ne retenir que les titres de chaque intervenant politique et de Monsieur GRANDJEAN, professeur d'université :

- François DESQUESNES : « Rien contre l'entité territoriale »
- Philippe COURARD : « Pour plaire à l'opinion publique, on s'attaque à la démocratie »
- Olivier SCHMITZ : « L'exercice démocratique qui se met en place est une vraie opportunité »
- Benoit PIEDBOEUF : « Oui, si c'est pour faire mieux ... »
- Benoît LUTGEN : « Une garantie financière en forme de pot commun géré par les bourgmestres »
- Et la conclusion par Geoffrey GRANDJEAN : « La Région a la volonté de prendre le pouvoir »

### **Voilà bien de quoi nous inquiéter !!!**

Notre institution provinciale est impliquée actuellement dans les matières suivantes :

- L'accompagnement des jeunes ;
- L'enseignement ;
- La formation ;
- La culture ;
- Le sport ;
- Le patrimoine ;
- Le social ;
- La santé ;
- Les métiers et l'économie ;
- L'agriculture ;
- Les techniques et l'environnement ;
- L'informatique ;

- La sécurité civile ;
- Le tourisme ;
- La supracommunalité.

Notre Province, la plus grande du royaume, 1/7<sup>ème</sup> du territoire, pour 1/40<sup>ème</sup> de la population, avec toutes ses spécificités d'une région rurale, mais région rurale qui se développe !!!

Est-ce que donner le pouvoir de décision à des fonctionnaires qui se trouvent en dehors de nos murs est efficient ?

Si on prend l'exemple des Finances, voici 25 ans on avait un directeur régional des contributions, un directeur régional du cadastre, un directeur régional des douanes, un directeur régional de l'enregistrement, un directeur régional de la TVA ... c'est terminé tout cela, les directions sont à Liège ou à Namur.

C'est même terminé les services de proximité ... Quand la cité administrative de Marche va fermer, les services seront délocalisés à Ciney ...

Venons en au statut de nos agents, de nos fonctionnaires.

Voilà 25 ans d'ici la pension de l'agent statutaire se calculait sur base du traitement moyen des 5 dernières années, c'est ensuite passé au traitement moyen des 10 dernières années, et maintenant c'est terminé la pension préférentielle du fonctionnaire. C'est terminé le statut du fonctionnaire !!!

Retournons 80 ans en arrière, dans les années 30 :

- Les scandales et la corruption font le lit de l'extrême droite qui gagne 21 sièges avec Rex lors des élections de 1936
- Le 1<sup>er</sup> Ministre Van Zeeland nomme son bras droit le libéral Louis Camu, commissaire royal à la réforme administrative et le charge non seulement de défendre la démocratie mais aussi de renforcer l'autorité et l'efficacité de l'état. Cela débouche au statut du fonctionnaire qui définit des conditions de recrutement, la hiérarchie, les droits et les devoirs du fonctionnaire et la protection juridique de sa carrière.

- Désormais, l'accès à la fonction publique ne dépend plus de l'origine sociale du candidat, mais de ses qualifications, l'égalité de tous les belges étant ainsi garantie.

Le statut Camu accorde une place centrale aux fonctionnaires. Il révolutionne notre histoire sociale en installant des comités du personnel, première ébauche de concertation sociale dans le secteur public.

Près de 90 ans plus tard, nous sommes les tristes spectateurs du détricotage de la fonction publique et du statut du fonctionnaire :

- Plus de nomination ... plus de régime du fonctionnaire ... plus de pension préférentielle ... mais multiplication de contrats de remplacement, à durée déterminée ... mais dépendance du fonctionnaire par rapport au politique pour voir son contrat renouveler, ou tout simplement ne pas se faire licencier car il n'aura pas suivi la ligne imposée.

... plus aucune indépendance du fonctionnaire par rapport au politique ... on touche aux moyens mis à disposition des pouvoirs locaux en limitant les aides à la promotion de l'emploi ... on détricote tout l'attrait de la fonction publique !

D'autre part, on rencontre de plus en plus de difficultés à voir la législation respectée notamment au niveau du bien-être au travail. La loi dit que l'employeur doit nous présenter son plan d'action validé par la ligne hiérarchique pour le 31 octobre ... différents employeurs ne respectent pas !!!

.... Et ce au niveau des différentes administrations :

### **Finances :**

Il y a la question de Fedorest qui interpelle : le fait qu'il n'y ait pas de place prévue pour un restaurant dans les nouveaux locaux du bâtiment des finances et que les effectifs d'Arlon soient dispatchés un peu partout posent question.

Cela mérite d'être mis en avant, car cela touche directement à la qualité de vie des agents et à l'accessibilité des services pour le personnel.

## **Communauté française :**

### **Le manque d'attractivité croissant de l'aide à la jeunesse : une alerte majeure pour l'avenir des enfants**

Le secteur de l'aide à la jeunesse, et plus particulièrement celui des Institutions publiques de protection de la jeunesse (IPPJ), traverse aujourd'hui une crise profonde et structurelle. Cette situation, déjà fragile depuis plusieurs années, est fortement aggravée par des réformes successives qui portent atteinte à l'attractivité des métiers, à la stabilité des équipes et, in fine, à la qualité de l'accompagnement offert aux jeunes.

La fin de la statutarisation en Fédération Wallonie-Bruxelles constitue un tournant majeur. Elle prive les travailleurs et travailleuses de perspectives de carrière sécurisantes, alors même que ces fonctions impliquent une lourde charge émotionnelle, une exposition constante à la violence institutionnelle et sociale, ainsi qu'un haut niveau de responsabilité. À cette perte de reconnaissance statutaire s'ajoute la réforme des pensions, qui dégrade encore les conditions de fin de carrière dans un secteur où l'usure professionnelle est déjà considérable.

Dans ce contexte, le turn-over devient alarmant. Les équipes se délitent, l'expérience se perd, et les nouveaux engagés – souvent précaires et moins accompagnés – peinent à s'inscrire dans la durée. Cette instabilité chronique affaiblit les institutions, épuise les professionnels restants et compromet la continuité éducative pourtant essentielle dans l'accompagnement de jeunes en grande difficulté. Le cercle vicieux est bien engagé : moins d'attractivité conduit à plus de pénurie, qui elle-même aggrave les conditions de travail, accélérant encore les départs.

Parallèlement, les politiques socio-économiques actuellement mises en œuvre ou annoncées risquent d'entraîner un appauvrissement accru de populations déjà fragilisées. L'impact de ces mesures sur les familles les plus précaires est prévisible : augmentation des tensions, ruptures éducatives, exposition renforcée aux risques sociaux. Or, ce sont précisément ces évolutions qui augmentent mécaniquement les besoins en aide à la jeunesse, tant en amont qu'en aval.

Cette contradiction est flagrante : au moment même où la demande d'intervention va croître, les moyens humains et structurels de l'aide à la jeunesse s'érodent. Les premiers à en payer le prix seront les enfants et les adolescents, déjà vulnérables, pour lesquels les dispositifs existants risquent de ne plus offrir ni la protection, ni l'accompagnement, ni les perspectives nécessaires.

Il est urgent de reconnaître que l'aide à la jeunesse n'est pas une variable d'ajustement budgétaire, mais un pilier fondamental de la cohésion sociale. Investir dans l'attractivité des métiers, restaurer des perspectives de carrière solides et garantir des conditions de travail dignes ne relèvent pas du luxe : c'est une responsabilité collective envers les générations présentes et futures. Faute de quoi, la crise actuelle pourrait se transformer en un échec durable aux conséquences humaines et sociales majeures.

### **Pour les corps spéciaux:**

Pour la Police: problème au niveau des infrastructures de la police fédérale au sein de la province du Luxembourg. Les bâtiments dépendent de la Régie et les travaux/rénovations prennent du temps. Des inquiétudes existent également sur le rassemblement sur des relocalisations de travailleurs se trouvant dans les locaux d'Arlon. Bref, la situation n'est pas reluisante au niveau des infrastructures.

---

## *Partie enseignement : Thierry ROLLAND*

---

### **Oui c'est pour faire mieux ???**

Vous me permettrez d'être moins enthousiaste sur l'affirmation de M. Piedboeuf ?

Si c'est pour un mieux, à 1000% d'accord MAIS dans un contexte de désinvestissement des services publics, aux publics et de l'enseignement en particulier, j'ai des doutes pire de sérieuses craintes !

Ne parlons que de l'enseignement organisé par la Province de Luxembourg. Déjà, il est très particulier au regard de l'enseignement provincial au sein de la FWB, de par le public visé. La Province de Luxembourg a fait le choix d'investir dans l'enseignement spécialisé. Au service donc d'un public plus fragilisé et je ne vois pas la région l'organiser puisque ce n'est pas sa compétence et quelle commune fera ce choix audacieux d'investir sur ces deniers ?

Ce qui existe aujourd'hui correspond à la demande et est équilibré sur le territoire, l'enseignement provincial complète le réseau de l'enseignement spécialisé en province et organise des établissements tant dans le fondamental que dans le secondaire là où il n'existe pas dans les autres réseaux pour le même niveau ou le même type.

Pour être complet,

le Libre Subventionné est présent sur

- Arlon (Fond.),
- Etalle (Sec.),
- Bastogne (Fond & Sec.),
- Barvaux (Fond. & Sec.)

l'Officiel Organisé organise lui un enseignement spécialisé sur

- Saint-Mard & Musson (Fond & Sec.),
- Bertrix (Fond.),
- Libramont-Bastogne (Fond.)
- Marloie (Sec.).

La seule « concentration » pourrait se centrer sur Virton (Ethe, Saint-Mard et Musson pour le fondamental mais WBE n'organise pas le type 8... Complémentaire donc !

Aucune commune n'organise à ce jour ce type d'enseignement et le contexte actuel de désinvestissement dans l'enseignement et de pression sur les finances communales ne vont certainement pas pallier ...

Chiffres 2025 :

La Province de Luxembourg est le pouvoir organisateur de **4 écoles spécialisées dans le fondamental et 1 école secondaire sur 3 implantations** qui accueillent ainsi les élèves en fonction de leurs besoins et de leurs pathologies.

1) Les élèves

- Fondamental 224
- Secondaire 120
- **Total 344**

2) Les MDP

- Fondamental 87
- Secondaire 44
- **Total 131**

C'est aussi un pôle territorial (logopèdes, instituteurs, neuropsychologues, ergothérapeutes et éducateurs) et des collaborations avec des écoles ordinaires et donc un réel effet boule de neige néfaste.

En conclusion, la CSC-Enseignement exprime une vive inquiétude et une multitude d'interrogations pour ces 344 élèves spécifiques et leurs familles ainsi que pour les 131 membres du personnel sans parler de l'administration qui est en soutien pour faire tourner la machine humaine.

Das un contexte de réformes aveugles serait-il possible de penser à l'importance des services aux publics surtout quand il est fragilisé ?

Où iront ces élèves si les institutions provinciales disparaissent ? La Province de Luxembourg est particulière dans ses distances, l'accès à l'école doit être assuré à toutes et tous...Encore un coût de plus pour les familles ?

Quelle perspective d'emploi pour les enseignants et le personnel de l'enseignement, des fins de désignations et des pertes d'emploi ? Leur priorité n'est valable qu'au sein de leur PO et les réaffectations dans leur réseau, mais indépendamment de cela, ces professionnels ont choisi l'enseignement spécialisé, pourquoi les pénaliser par des réformes purement économiques et idéologiques dans un contexte dans lequel les enseignants sont déjà assez méprisés... un mépris supplémentaire, une méconnaissance des terrains ou une volonté de vider la société de ce qui la nourrit ?

Type	Elèves présentant...	Maternel	Primaire	Secondaire
1	un retard mental léger		X	X
2	un retard mental modéré ou sévère	X	X	X
3	des troubles du comportement	X	X	X
4	des déficiences physiques	X	X	X
5	des maladies ou sont convalescents	X	X	X
6	des déficiences visuelles	X	X	X
7	des déficiences auditives	X	X	X
8	des troubles de l'apprentissage		X	X

8 types d'enseignement spécialisé



### Province de Luxembourg

- Limite d'Etat
- Limite de région
- Limite de province
- Canal
- Limite d'arrondissement
- Cours d'eau
- Limite de commune
- Limite de commune

### Hiérarchie

- Chef-lieu de province
- Chef-lieu d'arrondissement

Auteur : SEGEFA-ULg, 2008



0 10 kilomètres

---

*Partie Transcom : Mario FAUCHER*

---

Actuellement le gouvernement oblige les institutions publiques à limiter leurs envois de courrier postal.

Les envois numériques devant être privilégiés voire obligatoires, Bpost ressent une réelle baisse de son volume de courrier.

Qu'en sera-t-il pour la population qui n'a pas les facultés ou les moyens de suivre l'évolution numérique.

Si l'Etat supprime le contrat de gestion qui oblige Bpost à mettre a disposition de la population un bureau de proximité par commune et si en plus la Province disparaît, les communes seront-elle en capacité d'offrir un service aussi qualitatif que celui offert par Bpost ?

Bpost va-t-elle disparaître après autant d'années de bons et loyaux services essentiels à la population?

La CSC Transcom, c'est également d'autres secteurs de services directs à la personne.

---

## CSC Arlon : résolution d'actualité

---



Rue Pietro Ferrero, 1 - 6700 ARLON  
Tél. : 063/24 20 31

---

### Pour des services au public de proximité et de qualité

Depuis plusieurs années, nous constatons une accélération du nombre de fermetures de services publics de proximité dans notre Province. Nous pouvons citer par exemple :

- Fermeture des guichets dans les gares
- Centralisation de certains services de l'ONEM à Verviers ou Namur
- Fermetures des guichets dans les banques
- Fermetures des bureaux de poste

Nous remarquons également :

- Une délocalisation des centres de décisions des services publics et services au public en dehors du périmètre de notre province ... par des gens qui ne sont pas au fait de la réalité des milieux ruraux.
- Une tentative de délocalisation de certains bureaux des administrations fiscales au sein de la province et également en dehors des frontières provinciales (Marche => Ciney).

Pour tenter de rentrer en contact avec un conseiller, on n'a pas d'autres choix que de faire de nombreux kilomètres ou de passer par la digitalisation. Les habitants de la Province sont donc doublement punis car l'offre de transport public est clairement insuffisante et la couverture du réseau GSM (3G-4G-5G) bien trop limitée à certains endroits.

Les habitants de la Province paient les mêmes impôts que partout ailleurs en Belgique pour des services publics qui sont par contre de plus en plus éloignés de nos villages (et donc de nos contribuables).

Les conséquences de ces décisions politiques sont désastreuses :

- Isolement croissant des publics fragiles et vulnérables ;
- Disparition de l'aspect humain et social, remplacés par une digitalisation à outrance ;
- Risque de montée de l'extrême droite. En effet, des études ont prouvé que là où les habitants sont les plus éloignés des services publics, l'extrême droite monte en flèche ;
- Risque de désertification de la Province de Luxembourg au profit d'autres provinces déjà trop peuplées ;
- Perte de droits à cause des démarches plus compliquées, du manque d'information ou de l'inaccessibilité à l'outil informatique.

La Province de Luxembourg a connu une fusion entre 2 communes. D'autres fusions sont en discussion. Notre crainte est que les services ne soient centralisés uniquement dans le nouveau chef-lieu, ce qui entraînerait la fermeture de bureaux existants.



---

Rue Pietro Ferrero, 1 - 6700 ARLON  
Tél. : 063/24 20 31

Nous ne pouvons pas admettre que les services publics ne soient pas rendus de la même manière dans les régions rurales que dans les grandes villes sous le prétexte qu'ils coutent un peu plus cher. Nous disons non à toute forme de marchandisation des services publics. C'est le fondement même des services publics.

Il existe des solutions comme la création des maisons de service aux publics qui pourraient réunir des :

- Permanences des administrations : guichets de l'énergie, logement, Aviq, bureaux déconcentrés de la FWB, SPF, la Poste, le TEC, la SNCB
- Outils de développement : ALE, TerritoiR'ES, ADL, EPN
- Outils d'emploi : Forem, accueil formation, CISP, Mirelux, RESO
- Outils contre la paupérisation : accès facile aux aides grâce à un guichet unique

C'est pourquoi, la CSC Luxembourg continuera à se battre pour des services publics de proximité de qualité et accessibles à tous. Nous demandons expressément aux élus politiques de la Province, quel que soit leur parti, de peser de tout leur poids pour stopper l'hémorragie et faire en sorte que nos impôts puissent également nous être profitables.

Un contribuable de la province de Luxembourg égale un contribuable d'une grande ville de Belgique. Nous ne demandons pas un tram, nous ne demandons pas un métro ... nous demandons simplement des services publics dignes de ce nom !